

## Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Ré

Mo b



0 8 MAI 23:3

N° d'entreprise: 0725568809

Dénomination

(en entier) : SENAD

(en abrégé):

Forme juridique : Société Privé à Responsabilité Limité

Siège: Chaussée de louvain 132, 1210 Bruxelles

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte: la nomination d'un nouveau co-gérant et transfert du siège sociale.

L'an deux mille dix-neuf le 06 mai 2019, à 18 heures s'est tenu au siège social de la société, une assemblée générale extraordinaire sous la présidence de Monsieur SEGRAOUI Aziz

Sont présents :

Monsieur Aziz Laila, propriétaire de cent (100) parts sociales.

Monsieur \$EGRAOU! Aziz, propriétaire de (00) parts sociales.

Le président fait constater que la totalité du capital souscrit est présente et que l'assemblée est valablement constituée au vœu de la loi sans justification de convocation préalable.

DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Après avoir entendu les explications données de gérant sur les différents points de l'ordre du jour et sur la situation de la société, l'assemblée a approuvée à l'unanimité des voix les décisions suivantes :

L'assemblée accepte la nomination de Monsieur Segraoui Aziz en tant que co-gérant,

L'assemblée accepte le transfert du siège sociales à l'adresse suivante Avenue Rogier n° 96 - 1030 Bruxelles

Après avoir épuisé l'ordre du jour Monsieur le président lève la séance à 19 heures.

Fait en trois exemplaires,

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature